



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général

Agréée Jeunesse et sport

Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES ENCADRANTS

du vendredi 19 septembre 2025 en salle Hector, Cité des Pyrénées à Pau

Présents : Hervé LATKOWSKI président, Thierry COUMEL responsable de la commission Sorties-formation (CSF), 35 chefs de file et serre-files.

Invités : Françoise DALIGAUX vice-présidente, Joëlle LE LAY secrétaire générale, Albert MALABIRADE vice-président.

ORDRE DU JOUR :

- I. Présentation des nouveaux et nouvelle encadrant(e)s
- II. Messageries APNP
- III. Élections des membres de la commission Sorties6formation (CSF)
- IV. Programme 250 – Séjours et tirage au sort
- V. Questions diverses

I - PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ET NOUVELLE ENCADRANT(E)S

Chefs de file

Pascale AOURA – Éric BATGUZERE.

Serre-file

Pierre VAQUIÉ.

II - MESSAGERIES APNP

Intervention de Françoise DALIGAUX

L'abonnement du fournisseur d'accès internet Orange Pro de la Cité des Pyrénées inclut l'hébergement du nom de domaine et 19 adresses de messagerie @apnp.fr. La prestation de notre hébergeur de site Novae peut inclure également cet hébergement du nom de domaine mais seulement 5 adresses de messagerie. Ce transfert permettra ultérieurement de changer d'opérateur internet ; Bouygues propose un tarif spécifique aux associations.

Donc, en résumé, la messagerie cr.sorties@apnp.fr va disparaître et il ne restera que messagerie contact@apnp.fr pour tout contact avec le secrétariat administratif.

III – ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SORTIES-FORMATION

Le président informe les votants qu'il y a 17 candidats pour 12 places : Alain ASTUGUEVIEILLE, Éric BATGUZERE, Bernard CANUT-ROCAFORT, Marie CARQUET, Monique CASTELAIN, Thierry COUMEL, Jean-Luc DANDRÉ, Philippe DIONNET, Jean-Marc LAFITTE, Louis LAPLACE, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Bernard LIONET, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS, Florinda RIBAS, Valérie RAVOIRE.

Il rappelle aussi les nouvelles règles pour les élections de la CSF

Cette commission est ouverte à tous les encadrants.

À partir de 2026 le renouvellement par tiers tous les ans se fera.

Cas particulier : en cas de démission d'un membre de la commission, le Conseil d'administration pourra nommer un nouveau membre qui a postulé lors de l'élection précédente et qui n'a pas été élu lors de celle-ci.

La CSF se réunit au moins deux fois par an.

Rappel de la procédure :

Le bulletin de vote comporte 17 candidats,

Les votants devront rayer au moins 5 noms.

Tout bulletin de vote comportant une liste de plus de 12 noms ne sera pas validé.

4 volontaires sont désignés pour le dépouillement

Le président annonce les noms des non élu(es) par ordre alphabétique : Monique CASTELAIN, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS, Florinda RIBAS.

Il y a deux candidats ex aequo avec le même nombre de votes élus en dernière position.

Il est décidé que la commission comptera 13 membres exceptionnellement et fera valider cette décision au prochain Conseil d'administration.

NB : les résultats de l'élection seront conservés.

IV - PROGRAMME 250 – SÉJOURS ET TIRAGE AU SORT

Il est suggéré l'idée que pour la parution du programme n° 250 on organise des randonnées ayant pour thème 250.

La date limite pour entrer les sorties + séjours est fixée au 10 octobre 2025 minuit.

La prochaine CSF se déroulera le vendredi 17 octobre 2025.

Dans le programme des sorties il est demandé de tenir compte des dates des élections municipales des 15 et 22 mars 2026 et de décaler le départ ou d'avancer le retour pour que les participants puissent voter.

Les dates de tirage au sort des séjours 2026 auront lieu les 16 janvier et 13 mars 2026.

V - QUESTIONS DIVERSES

- Une modification de la fiche signalement des points noirs (PNP ou pas) va être faite.

- Question posée sur le nombre de Pass'Randos 2025 :

Il est répondu que 46 Pass'Randos ont été enregistrés selon Françoise.

- Le président rappelle aussi la nécessité de renouveler avant le 30 septembre son adhésion surtout pour les encadrants et qu'il n'y aurait pas de rappel comme par le passé.

- Pour le compte rendu des sorties :

Il est demandé de le faire non pas dans un message que l'on envoie mais sous forme Word ou autre du même style en pièce jointe au message.

Pour le faire il suffit simplement d'aller dans vue imprimable et d'enregistrer. On peut également y notifier des observations, ne pas oublier de renommer le fichier avec le nom de la destination, la date et le nom du chef de file.

Le CR des sorties est important pour signaler d'éventuels soucis rencontrés lors de la sortie. Il est destiné au responsable de la CSF ainsi qu'au président et vice-président(e)s.

- Il est demandé dans la mesure du possible de bien renseigner le coût des séjours dans la fiche du séjour (c'est une demande des adhérents).

- Formations proposées pour les chefs de file

Le président rappelle que pour être chef de file il faut avoir participé aux formations suivantes PSC et CARTOGRAPHIE.

La conduite de groupe est importante.

La réunion est clôturée à 17 h 37, suivie d'une collation offerte par les APNP et préparée par Christiane ALBERTELLI avec l'aide de la commission Festivités.

Secrétaire de séance
Philippe DIONNET